

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix, le vingt-cinq janvier à 20h30, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le quinze janvier deux mil dix, se sont réunis sous la présidence de Marie-Annick GUERCHE, Maire.

1- Effacement des réseaux 2010 – « Rue des Tourailles » et « Rue du Cheminet » - Convention de mandat avec le SDE.

Le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 absentions :

- ACCEPTE l'étude détaillée du SDE afférente à l'effacement des réseaux au niveau de la « Rue des Tourailles » et de la « Rue du Cheminet » d'un montant de 204 516,00 € TTC dont 87 385,20 € restent à la charge de la commune.

2- Plan Local d'Urbanisme - Recrutement d'un bureau d'études.

Le conseil municipal, par 13 voix pour et 2 absentions :

- APPROUVE le principe de « Modification » et de « Révision Simplifiée » du Plan Local d'Urbanisme de la commune,
- CHARGE Madame le Maire de lancer une consultation auprès de plusieurs bureaux d'études.

3- Assainissement - Choix de l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- PRÉCISE que la seule proposition de la société D2L BETALI de Cesson-Sévigné n'est pas suffisante,
- DÉCIDE de surseoir à statuer dans cette affaire,
- DEMANDE qu'une nouvelle consultation plus large soit menée.

4- Amendes de police (Dotation 2009 – Programme 2010).

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- CHARGE Madame le Maire de solliciter une dotation au titre des amendes de police - Programme 2010.

5- Réélection des délégués auprès du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Service Public d'Assainissement Non Collectif du Canton de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine.

Après vote à main levée du conseil municipal, sont élus délégués auprès du Service Public d'Assainissement Non Collectif :

- Délégué titulaire :
 - ↳ Monsieur GASNIER Lucien
- Délégué suppléant :
 - ↳ Monsieur COSSONNIERE Alain

6- Syndicat Mixte Mégalis – Signature d’une convention d’accès aux services.

Le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents :

- RETIENT le volet 2 consacré à l’accès aux marchés publics en ligne,
- REMET à plus tard l’adhésion de la commune au volet 3 portant sur la télétransmission des actes au contrôle de légalité et des pièces au comptable.

7- Extension du réseau d’éclairage public 2010 – Approbation d’un devis.

Le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents :

- APPROUVE le devis de l’entreprise STE visant l’extension de l’éclairage public le long du bord de mer ; « Rue du Littoral » à Vildé-la-Marine pour un montant de 2 759,50 € HT soit 3 300,36 € TTC.

8- Constitution d’une commission municipale « fleurissement ».

Le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents :

- ACCEPTE la création d’une commission municipale « fleurissement »,
- DÉSIGNE comme membres de cette commission communale :
 - Monsieur GASNIER Lucien.
 - Madame GUERCHE Marie-Annick,
 - Madame GUERINEL Pierrette,
 - Monsieur HARDOUIN Michel,
 - Monsieur ROYER Jean-Pierre,
 - Monsieur SAUVEE Stéphane.

9- École publique – Fête de la musique 2010 – Location de la salle polyvalente de Saint-Benoît-des-Ondes.

Le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 voix contre :

- ACCEPTE la location de la salle polyvalente de la commune de Saint-Benoît-des-Ondes, dans le cadre de la fête de la musique 2010 de l’école publique de Hirel, au tarif de 161,00 €.